Logo CFDT

[COMMUNIQUE DE PRESSE] ROJET DE LOI DE FINANCES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2023 Des mesures positives en matière de politique de santé mais un manque d’ambition pour les autres branches

La CFDT constate des mesures positives dans ce PLFSS, notamment concernant laprévention en matière de santé : le rendez-vous de prévention à trois âges clés de lavie, l’élargissement de la prise en charge de la contraception d’urgence et de ladétection des maladies sexuellement transmissibles, l’extension des compétencesvaccinales aux infirmiers, sages-femmes et pharmaciens dessinent des ambitionsfortes en matière de santé.

La CFDT accueille aussi avec une grande satisfaction l’élargissement de la subrogationdes indemnités journalières maternité, paternité ou accueil del’enfant. Elles vont permettre de garantir le revenu des jeunes parents au moment où l’enfant arrive. LaCFDT revendique de systématiser cette subrogation à l’ensemble des travailleurs. C’estaussi pour la CFDT l’occasion de rappeler les moyens nécessaires en CPAM pour queles Indemnités journalières des arrêts maladie soient versées à temps, qu’ils soientsubrogés ou non.
Quelques mesures positives en matière de maintien de l’autonomie (valorisation d’heure de lien social, renforcement du corps de contrôle pour les ARS...) ne peuvent cacherl’ampleur des chantiers devant nous sur ce sujet et devant lesquels ce PLFSSemble encore se dérober.

La CFDT déplore également le manque de mesures en faveur d’un ambitieux servicepublic de la petite enfance. Les échéances lointaines des mesures proposées, aussi,en matière de gagnant/perdant sont très décevantes.
Enfin, comme le souligne le PLFSS, la CFDT rappelle que l’élévation progressivel’âge effectif de départ à la retraite est déjà en cours avec la mise en applicationprogressive de la loi Touraine. Cela est le cas depuis 2014, le sera pendantquinquennat et même encore au-delà, jusqu’en 2035-2040 environ. Cela plaide pour nepas déstabiliser, par des mesures d’âge injustes, un équilibre construit au cours desréformes de 2003 et 2013.

Au final, la CFDT rend un avis favorable sur le PLFSS 2023 à la CNAM au vu desmesures en santé, et prend acte dans toutes les autres caisses nationales, endéplorant du manque d’ambition de ce PLFSS.

puzzle
Documents
Des mesures positives en matière de politique de santé mais un manque d’ambition pour les autres branches